

Eviter mois de préavis pour commencer autre travail

Par Marine K, le 02/03/2017 à 19:24

Bonsoir, suite à un précédent post, je reviens sur ce forum car ma situation est devenue un peu plus complexe.

Je viens de passer un entretien pour un nouveau travail CDI 35h pour commencé de suite; sauf que je suis actuellement en CDI temps partiel 10h, et que de souvenir en cas de démission j'ai un mois de préavis à effectuer. Est-il possible de ne pas le faire pour commencer l'autre travail tout de suite?

Par P.M., le 02/03/2017 à 20:59

Bonjour,

Ce sujet fait pratiquement double emploi avec celui-ci qu'il faudrait donc poursuivre...